

Les vice-rois de Kouch à la XVIII^e dynastie

Par

Camille Pierre*

Université catholique de Louvain

Le début de la XVIII^e dynastie, jusqu'au règne de Touthmosis IV, représente dans l'histoire pharaonique une période d'expansion territoriale. Celle-ci s'accompagne de la mise en place d'une administration chargée de maintenir le territoire nubien sous contrôle égyptien. Cette nouvelle structure politique est dirigée par un vice-roi que les sources désignent comme le « fils royal responsable des pays du Sud », puis le « fils royal de Kouch » à partir du règne de Touthmosis IV. Ce titre, présent dans les inscriptions privées et royales, est traduit en français par « vice-roi », évitant ainsi la confusion avec les fils de sang royal.

L'histoire des premiers vice-rois pose encore question. Depuis 1920, plusieurs hypothèses ont été formulées sur l'identité et la chronologie des premiers vice-rois de la XVIII^e dynastie. Les publications récentes de Davies et de Bács offrent des éléments nouveaux qui invitent à relire les inscriptions de cette période¹. La traduction et l'analyse de celles-ci permettent de réexaminer les hypothèses produites jusqu'à présent quant à la reconstitution chronologique, et de produire le tableau de synthèse (fig. 1) qui accompagne les pages qui suivent.

* Cet article est issu d'un chapitre du mémoire de master intitulé « La politique égyptienne en Nubie à la 18^e dynastie. D'Amosis à Touthmosis IV », présenté à l'Université catholique de Louvain en août 2019.

¹ DAVIES 2008 ; BÁCS 2002 et 2014.

1. *L'identité du premier vice-roi et de ses successeurs*

Le premier point de divergence entre les égyptologues est l'identité du premier vice-roi. En effet, trois personnages différents ont été proposés, à savoir Teti, connu par une inscription d'Arminna, Ahmès Satait, connu par deux statues conservées au British Museum, et Ahmès Touri, connu par plusieurs statues, stèles et inscriptions. La place de ces trois personnes dans la chronologie de la XVIII^e dynastie ne pose aucun problème. La question est de savoir si Teti et Ahmès Satait ont porté ou non le titre de vice-roi. Les sources indiquent clairement qu'Ahmès Touri était « fils royal responsable des pays du Sud » sous les règnes d'Aménophis I^{er} et de Touthmosis I^{er}, mais a-t-il été précédé par quelqu'un d'autre dans cette fonction ?

a. *Teti et Djehouty*

L'idée que Teti a pu être le premier vice-roi a été proposée par Simpson en 1963². Ce personnage est connu par une inscription gravée sur la rive orientale du Nil à Arminna³, dans laquelle on peut lire :

« ⁽¹⁾[Le Roi de Haute et de Basse Égypte] Ouadjkhéperrê, vivant (soit-il) !, le fils de Rê Kamosé. Le fils royal Teti. ⁽²⁾[Le Roi de Haute et de Basse Égypte] Nebpehtyrê, vivant (soit-il) !, le fils de Rê Amosis. Le fils royal Djehouty. ».

Sur base de la première ligne, Simpson a affirmé que Teti avait été le premier vice-roi de Nubie, sous le règne de Kamosé. Le fils royal Djehouty mentionné à la seconde ligne, à la suite du roi Amosis, aurait dès lors succédé à Teti dans la fonction. Mais, comme le suggère Habachi⁴, il est plus probable que Teti soit, au même titre que Djehouty, un fils de sang royal plutôt qu'un haut fonctionnaire à la tête de la Nubie. En effet, aucun des deux n'est présenté comme un « responsable des pays du Sud » et, à l'époque de Kamosé, les Égyptiens étaient encore très loin de dominer la Nubie au point d'y instaurer un vice-roi. Ce qui vaut pour la première ligne vaut logiquement aussi pour la seconde. Teti et Djehouty seraient dès lors des fils biologiques des deux rois mentionnés dans cette inscription. Celle-ci aurait été gravée à l'occasion de la conquête de la Nubie à la fin du règne d'Amosis.

b. *Ahmès Satait et Ahmès Touri*

Examinons à présent ce qui concerne Ahmès Touri et son père Ahmès Satait, plus précisément ce que l'on sait de la carrière de ce dernier, car il est certain que le premier a été vice-roi et qu'il était en fonction entre l'an 8 d'Aménophis I^{er} et l'an 3 de Touthmosis I^{er} ⁵. La statue du scribe royal Teti conservée au British Museum (Londres BM EA 888) offre une ins-

² SIMPSON 1963, p. 34. Cette idée a été reprise par VANDERSLEYEN 1971, p. 61-62, puis par SPALINGER 2006, p. 346, qui qualifie Teti de « protovice-roi ».

³ SIMPSON 1963, p. 30 et 34, pl. XVIIIb. Cette inscription est gravée sur un rocher de la rive orientale du Nil à Arminna. Elle avait été copiée dès 1907 par WEIGALL 1907 avant d'être redécouverte en 1962.

⁴ HABACHI 1980, p. 630.

⁵ Cette fourchette chronologique est offerte par ses inscriptions d'Ouronarti et de Séhel. Pour Ouronarti, voir *Urk.* IV, 78, et HINTZE, REINEKE 1989, I, p. 92 ; II, p. 124. Pour Séhel, voir GASSE, RONDOT 2007, p. 128-130 et 478.

cription où ce personnage mentionne sa filiation. On y apprend que le vice-roi Ahmès Touri est son grand-père et que celui-ci était « fils du fils royal responsable des pays du Sud, Ahmès Satait »⁶. Comme ce texte attribue clairement le titre de vice-roi à Ahmès Satait, on a d'abord pensé que ce dernier avait exercé cette fonction avant son fils⁷.

Mais une statue du vice-roi Ahmès Touri découverte à Kerma et conservée également au British Museum (Londres BM EA 1279) donne une autre filiation à celui-ci : « Ahmès surnommé Touri, qu'a engendré le scribe des offrandes divines d'Amon, Sayt juste de voix »⁸. Non seulement le nom de son père est différent, mais en outre celui-ci ne porte pas le titre de vice-roi. Comme le suggère Shirley⁹, il semblerait que Sayt soit une version écourtée du nom complet d'Ahmès Satait. En effet, il est possible que la place disponible sur le siège de la statue d'Ahmès Touri ne lui ait pas permis d'inscrire entièrement le nom de son père.

Concernant les titres du père d'Ahmès Touri, l'analyse séparée des deux textes amène à deux hypothèses différentes : soit Ahmès Satait a été vice-roi¹⁰, soit il ne l'a pas été¹¹. Mais il faut souligner l'écart chronologique entre la carrière d'Ahmès Satait et la date des statues. Alors que la statue d'Ahmès Touri date de la génération qui suit directement celle d'Ahmès Satait, la statue de Teti a été réalisée des années plus tard, par son arrière-petit-fils. Il est dès lors plus facile de concevoir que Teti a attribué le titre prestigieux de « fils royal responsable des pays du Sud » à son arrière-grand-père même si celui-ci ne l'avait pas réellement porté. Pour cette raison, nous avons choisi de ne pas intégrer Ahmès Satait à notre chronologie des vice-rois de la XVIII^e dynastie, bien que la question reste ouverte.

c. Le successeur d'Ahmès Touri

Il est généralement admis que celui qui succéda à Ahmès Touri à la fonction de vice-roi est un certain Seni, dont le nom n'est attesté de façon certaine que par deux inscriptions non datées de Koumma¹². Comme elles se trouvent gravées au bas des jambages d'une porte du temple dont les inscriptions mentionnent Touthmosis II, elles sont nécessairement postérieures à la construction de cette porte. L'une est une adoration à Khnoum, l'autre présente comme suit les titres de Séni :

⁶ Voir HABACHI 1959, p. 45-48 et pl. XV-XV ; SCHMITZ 1976 ; BROWN 2016. De provenance inconnue, la statue est conservée depuis 1909 au British Museum.

⁷ Voir GAUTHIER 1921, p. 183-185 ; HABACHI 1980 ; VANDERSLEYEN 1971, p. 61. Gauthier ajoute que le titre de « fils royal » découlerait de la parenté d'Ahmès Satait avec Amosis, lien qui aurait été conservé dans la lignée par le prénom « Ahmès » donné de père en fils. Mais cette explication de l'origine du titre a été depuis lors abandonnée.

⁸ Voir GAUTHIER 1921 ; HABACHI 1961 ; SHIRLEY 2010. Cette statue, découverte à Kerma, est conservée au British Museum depuis 1898. Ahmès Touri y est représenté assis sur un siège qui porte des formules d'offrandes de part et d'autre. Seule la partie inférieure de la statue est conservée.

⁹ SHIRLEY 2010, p. 76.

¹⁰ Cette idée est défendue par GAUTHIER 1921, p. 183-185 ; HABACHI 1980 ; MÜLLER 2013, p. 101-102 ; BÁCS 2014, qui se basent sur la statue de Teti.

¹¹ Cette idée est défendue par REISNER 1920, p. 28-29 ; SCHMITZ 1976, p. 269-272, qui se basent sur la statue d'Ahmès Touri.

¹² Voir CAMINOS 1998b, p. 20-23.

« ⁽¹⁾Celui qui a été désigné par faveur du roi comme maire de la ville du sud et responsable du double grenier d'Amon, ⁽²⁾le fils royal responsable des pays du sud Seni. Il a contrôlé les Médjay ⁽³⁾entièrement, tant le roi des deux terres – vivant (soit-il), prospère, en bonne santé ! – pense qu'il est efficace. »

Il est toutefois possible de recouper les données de cette inscription avec celles qui figurent dans une inscription gravée sur le mur extérieur du temple de Touthmosis III à Semna¹³, qui offre le récit de la carrière d'un vice-roi dont le nom n'est pas conservé. Ce récit précise les promotions qu'il a reçues successivement. Malgré les lacunes, on peut comprendre qu'il a été désigné « [responsable] du double [grenier] d'Amon » par Aménophis I^{er} et « fils royal [responsable des pays du Sud] » par Touthmosis I^{er}. Or le seul vice-roi de cette période connu pour avoir porté le titre de « responsable du double grenier d'Amon » est Seni. Si cette attribution est correcte, on peut en conclure que Seni a accédé à la fonction de vice-roi sous le règne de Touthmosis I^{er}.

Par ailleurs, une longue inscription du temple de Semna qui a pour objet la consécration d'offrandes permet de penser que Seni serait resté en fonction au moins jusqu'en l'an 2 de Touthmosis III¹⁴ :

« ⁽¹⁾An 2, 2^e mois de Chémou, jour 8, sous la Majesté de l'Horus taureau puissant qui apparaît dans Thèbes, celui des deux maîtresses dont la royauté est durable, l'Horus d'or aux apparitions sacrées, aimé de Dédoun qui préside à Ta-Sety, ⁽²⁾le roi de Haute et de Basse Égypte Menkhéperrê, le fils de Rê Touthmosis, doué de vie (soit-il) ! Ce qui a été dit dans la Majesté du palais – vivant, prospère et en bonne santé (soit-il) ! – au chancelier royal, compagnon unique, fils royal responsable des pays du Sud [...]. ⁽³⁾Fais que soit gravée l'offrande divine faite pour le roi de Haute et de Basse Égypte, le maître des deux terres, le maître du rituel, Khâkaourê, l'Horus aux formes divines [juste de voix] (= Sésostri III), et à tous les [dieux de Ta-Séty], ⁽⁴⁾dans le temple de son père Dédoun qui préside à Ta-Séty. »

Dans cette inscription, le nom du vice-roi est en lacune. Reisner a proposé de restituer le nom de Nehi, vice-roi attesté à partir de l'an 23 du règne de Touthmosis III¹⁵. Mais les traces encore visibles permettent à Davies d'affirmer qu'il s'agit du vice-roi Seni¹⁶, dont les inscriptions à Koumma et Semna peuvent être datées au plus tôt de la construction de ces temples, c'est-à-dire du début du règne de Touthmosis III. Par ailleurs, il est certain que d'autres fonctionnaires ont occupé le poste de vice-roi pendant la corégence d'Hatchepsout. Nehi ne pouvait donc être vice-roi dès l'an 2 de Touthmosis III.

Si les sources semblent indiquer que Seni a été vice-roi sous les règnes successifs de Touthmosis I^{er}, II et III, aucun élément ne permet de connaître le moment exact de son entrée

¹³ Voir DUNHAM, JANSSEN 1960, pl. 15 ; *Urk.* IV, 39 ; CAMINOS 1998a, p. 27-31. L'inscription est accompagnée d'une représentation de son auteur. La paroi a été réutilisée pour ajouter un autre relief. La partie supérieure de l'inscription et de la représentation est donc manquante.

¹⁴ Voir DUNHAM, JANSSEN 1960, pl. 30 ; *Urk.* IV, 193-196 ; CAMINOS 1998a. Cette inscription de Touthmosis III se trouve sur le mur extérieur oriental du temple de Touthmosis III à Semna. Il s'agit d'une consécration d'offrandes dédiées aux divinités locales.

¹⁵ REISNER 1920, p. 30. Cette restitution fut reprise par CAMINOS 1998a, p. 44.

¹⁶ DAVIES 2008, p. 46-47.

en fonction. On envisagera dès lors la possibilité qu'un autre vice-roi ait officié entre Ahmès Touri et Seni.

Il semble intéressant d'examiner ici le cas du vice-roi Se, connu par un graffito d'Arminna découvert dès la fin du 19^e siècle, mais publié en 1963 seulement, par Simpson (fig. 2). Ce graffito montre trois personnages faisant offrande à l'Horus de Miam, parmi lesquels le « commandant du pays étranger, responsable de l'or de tout lieu du fils royal, fils royal responsable des pays du Sud, Se ». Se est suivi d'une dame, dont les titres sont mal conservés, et d'un petit personnage masculin décrit comme le « prêtre-*ouâb* Ouadjmose ».

La forme du titre de vice-roi correspond à l'usage avant le règne de Touthmosis IV¹⁷. Aussi, plusieurs auteurs ont proposé de placer le mandat de Se sous le règne de Touthmosis III¹⁸. Pour Müller¹⁹, la carrière de Se serait parallèle à celle de Pahéry d'Elkab qui s'acheva sous Touthmosis III, car Se serait représenté dans la tombe de ce dernier²⁰. Elle situe le mandat de Se à la fin du règne de Touthmosis III et au début de celui d'Aménophis II. Elle pense, en outre, que le prêtre-*ouâb* Ouadjmose est le fils de Se, nommé d'après le fils de Touthmosis I^{er}, dont Pahéry était le précepteur²¹.

Une hypothèse alternative pourrait être énoncée. Le graffito d'Arminna mentionne un « fils royal » dans le titre qui précède celui du vice-roi : « responsable de l'or de tout lieu du fils royal ». Si ce titre désigne Ouadjmose figuré avec le titre de prêtre-*ouâb* sur le même graffito, l'on pourrait envisager de placer Se sous le règne de Touthmosis I^{er}²².

2. Les vice-rois sous Touthmosis III

a. Les vice-rois pendant la corégence d'Hatchepsout

Au début du règne de Touthmosis III, c'est Seni qui occupe la fonction de vice-roi au moins jusqu'en l'an 2, si l'on se réfère à la lecture de son nom par Davies dans l'inscription de Semna. On sait également avec certitude qu'en l'an 23, le poste est occupé par Nehi²³. La question de l'identité du vice-roi en fonction entre ces deux dates, dans la période du règne conjoint d'Hatchepsout et de Touthmosis III, a longtemps fait débat parce que le nom de ce vice-roi a été martelé sur de nombreux monuments. Mais l'examen récent d'une inscription de l'île de Tombos par Davies a permis de résoudre en partie le problème²⁴.

¹⁷ SIMPSON 1963, p. 34. Sous le règne de Touthmosis IV apparaît la première attestation du titre sous sa forme définitive : « fils royal de Kouch responsable des pays du Sud ».

¹⁸ SCHMITZ 1976 ; HABACHI 1980 ; MÜLLER 2013 ; BÁCS 2009.

¹⁹ MÜLLER 2013, p. 109.

²⁰ Un personnage du nom de Se est effectivement représenté dans la tombe de Pahéry. Il est identifié comme le beau-frère du défunt. Il porte le titre de « soldat de sa Majesté » (TYLOR, GRIFFITH 1894, pl. IV).

²¹ MÜLLER 2013, p. 109.

²² Pour la période qui nous intéresse, le seul prince ayant porté le nom de Ouadjmose est un fils de Touthmosis I^{er} et le frère aîné de Touthmosis II (DODSON 1990, p. 92).

²³ Inscription de Touthmosis III dans le temple de Bouhen : voir CAMINOS 1974, p. 47-52 et pl. 60-62 ; *Urk.* IV, 806-810.

²⁴ DAVIES 2008.

Connue depuis plus d'un siècle²⁵, cette inscription mentionne à deux reprises un vice-roi dont le nom a été martelé. Mais les relevés de Davies proposent une restitution de deux noms, à savoir « le fils royal responsable des pays du Sud Inebni » à la cinquième ligne du texte, et « le fils royal Amenemnekhou » à la dernière ligne de l'inscription. Davies a dès lors pu démontrer que le vice-roi Amenemnekhou, dont le nom avait été martelé sur nombre de ses inscriptions, était en réalité la même personne que le « fils royal commandant d'une troupe, responsable des armes du roi, Inebni », propriétaire d'une statue du British Museum (Londres BM EA 1131)²⁶. Les dates auxquelles le vice-roi Amenemnekhou / Inebni est désormais attesté sont les suivantes : l'an 20 de l'inscription de l'île de Tombos mentionnée ci-dessus²⁷ ; l'an 18 d'une inscription de Shalfak²⁸ ; l'an 12 des inscriptions de Tangour²⁹. Amenemnekhou / Inebni était donc en fonction durant la corégence. Le nom du vice-roi a été volontairement effacé sur plusieurs de ses inscriptions. Pour Davies³⁰, cela s'explique par son association à Hatchepsout, également victime d'une *damnatio memoriae*.

Il existe dès lors un écart de dix ans entre la dernière attestation de Seni et la première d'Amenemnekhou / Inebni. Dans ses études les plus récentes, Bács propose d'y intégrer le mandat du vice-roi Penrê³¹.

Penrê est un dignitaire connu par son mobilier funéraire, sur lequel il porte le titre de « fils royal responsable des pays du Sud ». En 2001, les fouilles de la tombe TT 65 à Cheik Abd el-Gournah ont permis de mettre au jour une série de quatre cônes funéraires portant le nom, les titres et la filiation de Penrê. Ces quatre objets sont similaires à deux autres conservés à l'Ashmolean Museum d'Oxford (1972.352) dont le texte, en partie illisible, ne permettait pas d'identifier le propriétaire. Le texte, identique sur les six cônes, mentionne le « premier fils royal, responsable des pays du Sud, Penrê »³².

²⁵ Elle fut découverte sur un rocher de l'île de Tombos en 1907 lors d'une expédition de l'Université de Chicago et publiée pour la première fois par SÄVE-SODERBERGH 1941. Voir aussi EDWARDS, SALIH 1992.

²⁶ Voir DAVIES 2008. La statue provient de Thèbes et est conservée au British Museum de Londres depuis 1835. Elle porte une inscription d'offrande contenant les cartouches de Touthmosis III et d'Hatchepsout.

²⁷ Voir DAVIES 2008.

²⁸ Voir HINTZE, REINEKE 1989, I, p. 90 ; II, p. 122. Gravée sur la rive du Nil, cette inscription rupestre atteste à deux reprises du nom martelé du vice-roi. Elle est datée de Chémou IV.16.

²⁹ Voir HINTZE, REINEKE 1989, I, p. 171-173 ; II, p. 237-240. Il s'agit de trois inscriptions gravées sur la rive du Nil. La première mentionne la date de Péret III.12 et le nom des deux souverains, Hatchepsout et Touthmosis III, dans le cadre d'une expédition vers le sud contre Kouch. Les deux autres renseignent le titre et le nom d'Amenemnekhou.

³⁰ DAVIES 2008, p. 45.

³¹ BÁCS 2009 ; BÁCS 2014. Lors de la découverte de ce nouveau vice-roi, Bács a tout d'abord suggéré qu'il avait exercé la fonction après Nehi, pendant les règnes de Touthmosis III et Aménophis II ou après Ousersatet, sous Aménophis II et Touthmosis IV (BÁCS 2002). Il a ensuite émis l'hypothèse que Penrê avait pu être vice-roi pendant la corégence (BÁCS 2009), avant d'opter définitivement pour cette chronologie en 2014 (BÁCS 2014). Ici, nous tiendrons compte des découvertes archéologiques les plus récentes et des conclusions qui en ont été tirées.

³² BÁCS 2002. Comme le souligne BÁCS 2002, p. 55, la forme particulière du titre, avec l'utilisation du terme *ḥḥy* « premier », pose question, mais il n'est pas envisageable qu'il s'agisse d'un fils aîné du roi en raison de la mention claire de la filiation de Penrê dans le texte : « Penrê juste de voix qu'a engendré le dignitaire Sékhérou juste de voix ».

Suite à la découverte d'une statue de Penrê au Doukki Gel en 2004³³, Valbelle a remis en question le fait que Penrê ait été vice-roi³⁴. Sur cette statue, il porte le titre de *imy-r3 h3swt rsywt* « responsable des pays du Sud », mais le titre *s3-nsu* « fils royal » est absent. Elle a donc suggéré que Penrê était un sous-officier du vice-roi en place. Mais comme le remarque Bács³⁵, l'inscription de la statue en question est lacunaire au bas de la deuxième colonne, à l'endroit précis où on aurait attendu le titre de « fils royal ». Il est donc indéniable que Penrê a été vice-roi de Nubie, comme l'indiquent les inscriptions de ses cônes funéraires.

Lors des campagnes de fouilles suivantes dans la nécropole thébaine, les archéologues ont découvert des éléments supplémentaires du mobilier funéraire de Penrê, notamment ses vases canopes et un fragment de son sarcophage. La lecture des inscriptions présentes sur ces cinq éléments permet de reconstituer les titres du défunt : « le fils royal responsable des pays du Sud, Penrê juste de voix, celui qu'a engendré le fils royal, le dignitaire Sékherou, juste de voix »³⁶. Penrê porte donc les titres des vice-rois de Kouch du début de la XVIII^e dynastie.

À la lecture de sa filiation, on s'étonne du titre « fils royal » que porte son père, Sékherou. Selon Bács³⁷, il ne faut cependant pas y voir le titre de vice-roi, car il s'agirait plutôt d'un titre religieux³⁸ ou honorifique. L'absence, dans le titre de Sékherou, de la mention « responsable des pays du Sud » justifie cette conclusion. Un autre détail étonne à la lecture des inscriptions de Penrê. En effet, il semblerait que son nom ait existé sous deux formes différentes, à savoir Penrê et Payrê. Mais comme l'explique Bács³⁹, il s'agit probablement d'une variation qui reflète l'évolution de la langue égyptienne au début du Nouvel Empire. En partant de l'observation que le nom du vice-roi existait sous différentes formes, Bács propose d'identifier Penrê au propriétaire d'une statue retrouvée lors des fouilles du Ramesseum au 19^e siècle (Chicago OIM 1568)⁴⁰. Un fragment de cette statue évoque en effet un certain « Parê, responsable des pays du Sud ». Il est donc possible que cette statue appartienne également au vice-roi Penrê.

Comme pour le vice-roi Se, l'absence d'un cartouche royal dans les inscriptions de Penrê rend délicate la question de la datation de son mandat. Sur base de la forme du titre, Bács retient que Penrê a été en fonction entre le règne d'Aménophis I^{er} et celui de Toutoumose IV⁴¹. Plusieurs éléments lui permettent ensuite de proposer une datation plus précise. D'abord, la statue de Penrê découverte au Doukki Gel se trouvait aux alentours du sanctuaire du temple occidental dont la construction s'est achevée sous le règne conjoint d'Hatchepsout et de

³³ Voir VALBELLE 2007. Cette statue a été découverte lors de fouilles en 2004 sur le site de Doukki Gel. Elle se trouvait aux alentours du sanctuaire du temple ouest, construit entre sous les règnes de Toutoumose I^{er}, Toutoumose II et Hatchepsout.

³⁴ VALBELLE 2007.

³⁵ BÁCS 2009, p. 34.

³⁶ Pour les vases canopes, voir BÁCS 2009, p. 32-35. Pour le fragment du sarcophage, voir BÁCS 2014.

³⁷ BÁCS 2009, p. 34.

³⁸ Il propose de lire « fils royal (d'Amon) » en suggérant que le titre aurait été abrégé par manque de place (BÁCS 2009, p. 34).

³⁹ BÁCS 2009, p. 34-35.

⁴⁰ Voir QUIBELL 1898, pl. XXVII ; BÁCS 2009, p. 35-36. Le lieu exact de la découverte au Ramesseum n'est pas connu. La statue est conservée à l'Oriental Institute Museum de Chicago.

⁴¹ BÁCS 2002, p. 56. Cette datation fut suivie par MÜLLER 2013, p. 109, et n'a pas été contredite jusqu'à présent.

Touthmosis III⁴². Ensuite, un sceau trouvé parmi le mobilier funéraire de Penrê à Cheik Abd el-Gournah porte la représentation d'un scarabée⁴³, dont la forme particulière du motif date de la période de la corégence d'Hatchepsout et de Touthmosis III, ce qui, selon Bács, permet de dater la mort de Penrê de cette période⁴⁴. Enfin, un fragment de poterie découvert parmi le mobilier funéraire de Penrê porte un sceau attestant une date partiellement conservée : « an 10, [...] 3^e mois [...] »⁴⁵. Bács en conclut qu'il s'agit de l'an 10 de Touthmosis III, date à laquelle, selon lui, le défunt Penrê aurait été enterré.

On proposera donc de reconstituer comme suit la succession des vice-rois sous le règne conjoint de Touthmosis III et d'Hatchepsout : Seni est resté vice-roi au moins jusqu'en l'an 2 avant de laisser sa place à Penrê. Amenemnekhou / Inebni a succédé à ce dernier, peut-être en l'an 10, avant d'être écarté après l'an 20 et condamné à une *damnatio memoriae* après la fin du règne d'Hatchepsout.

b. Le vice-roi après le règne d'Hatchepsout

Après Amenemnekhou / Inebni, Nehi a porté le titre de vice-roi, comme attesté par les inscriptions de l'an 23 et de l'an 25 du règne de Touthmosis III⁴⁶. Nehi a laissé de nombreuses inscriptions, qui pour la plupart ne mentionnent pas l'année de règne. Mais les égyptologues lui accordent le plus long mandat sous la XVIII^e dynastie, en se basant sur son inscription à Qasr Ibrim⁴⁷, habituellement datée de la fin du règne, vers l'an 52. En réalité, cette date est fautive, comme Caminos l'a mis en évidence dès 1968⁴⁸. L'erreur remonte à Lepsius, qui publia l'inscription en affirmant qu'elle se trouvait dans le temple d'El-Lessiya, construit en l'an 51 de Touthmosis III⁴⁹. Puis Reisner corrigea le lieu de découverte, Qasr Ibrim, mais en mentionnant toujours la date de l'an 52⁵⁰. Plusieurs égyptologues ont repris l'idée que la fin du mandat de Nehi était à placer entre l'an 51 et 54 de Touthmosis III, en affirmant qu'il avait dirigé la construction du spéos d'El-Lessiya, alors que la stèle de fondation de ce temple, très mal conservée, ne cite pas son nom. Pour Curto⁵¹, ce temple serait plutôt l'œuvre du vice-roi Ousersatet.

⁴² Bács 2009, p. 36.

⁴³ Bács 2014, p. 424-425.

⁴⁴ Bács 2014, p. 425. On notera cependant que le puits funéraire où furent découverts les éléments du mobilier funéraire a été occupé par plusieurs défunts.

⁴⁵ Voir Bács 2009, p. 36 ; Bács 2014, p. 426. Aucune photographie ni édition du fragment n'ont été publiées.

⁴⁶ Inscription de l'an 23 de Touthmosis III à Bouhen (CAMINOS 1974, p. 47-52 et pl. 60-62 ; *Urk.* IV, 806-810) : gravée sur un mur du temple de Bouhen, elle a été copiée pour la première fois en 1907 (SCOTT-MONCRIEFF 1907). Inscription de l'an 25 de Touthmosis III à Sai (DAVIES 2014) : gravée sur un pilier du temple de Sai, elle est connue depuis début du 20^e siècle (BREASTED 1908), mais n'a été copiée que lors des fouilles du site dans les années 1950 (VERCOUTTER 1956).

⁴⁷ Voir *Urk.* IV, 983-984 ; CAMINOS 1968, p. 41 et pl. 10.

⁴⁸ CAMINOS 1968, p. 35-43.

⁴⁹ LEPSIUS 1842-1845, III, pl. 46c.

⁵⁰ REISNER 1920, p. 30-31. L'inscription se trouve dans l'une des niches privées creusées à proximité de l'emplacement d'origine du temple de Touthmosis III.

⁵¹ CURTO 2010, p. 99.

Si la fin de la carrière de Nehi est donc difficile à dater sous le règne de Touthmosis III, on relève néanmoins la mention de son nom dans un graffiti découvert sur le rocher d'Hagar el-Meroua, parmi d'autres graffiti et inscriptions laissées lors des expéditions militaires de Touthmosis I^{er} et Touthmosis III⁵². Bien qu'aucune date ne soit associée à l'expédition de Touthmosis III, Davies affirme qu'elle est probablement postérieure à l'an 33, car la stèle frontière de Touthmosis III ferait écho à celle qu'il a fait dresser en Naharin lors de la campagne asiatique de l'an 33⁵³. Si les inscriptions d'Hagar el-Meroua ont été gravées lors de la campagne qui, au retour, laissa les inscriptions mentionnant le chenal de Séhel⁵⁴, datées de l'an 50, on peut penser que Nehi a été en fonction jusqu'en l'an 50 de Touthmosis III. Les autres inscriptions de Nehi qui peuvent être liées à cette campagne seraient donc à dater de la même année⁵⁵.

3. Les vice-rois après le règne de Touthmosis III

Les règnes d'Aménophis II et de Touthmosis IV sont pauvres en données chronologiques concernant les vice-rois. La seule date connue pour cette période est l'an 23 d'Aménophis II (Akhet IV.1) noté par Ousersatet sur sa stèle de Semna (Boston MFA 25.632a-b)⁵⁶. Ousersatet occupa donc la fonction de vice-roi vers la fin du règne d'Aménophis II, mais on ignore quand il fut nommé.

Parmi les nombreuses inscriptions laissées par Ousersatet, il en est une aux carrières de Tombos qui l'associe au « responsable des pays du sud Heqaemsasen »⁵⁷, personnage attesté également par un graffiti de Séhel⁵⁸. Reisner a proposé de faire d'Heqaemsasen un vice-roi⁵⁹, mais son association à Ousersatet dans le graffiti de Tombos permet d'écarter cette idée, car Heqaemsasen ne porte pas le titre de « fils royal », contrairement à Ousersatet.

Le titre « responsable des pays du Sud » pose question. Dewachter propose d'y voir une sorte de second vice-roi « responsable de la zone avancée »⁶⁰, c'est-à-dire des régions au sud de la troisième cataracte, qui aurait été au service d'Ousersatet, responsable de l'ensemble de l'administration nubienne. Il suggère également que Heqaemsasen aurait pu être une « sorte d'*idnw* »⁶¹, mais on ne voit alors pas pourquoi il n'aurait pas simplement porté ce titre. Dans

⁵² Voir ARKELL 1950 ; Davies 2003, p. 56 ; DAVIES 2017. On y trouve les stèles frontières des deux rois, ainsi que des graffiti indiquant les noms et fonctions de certains participants aux expéditions.

⁵³ DAVIES 2003, p. 31.

⁵⁴ Voir GASSE, RONDOT 2007, p. 137-138 et p. 483.

⁵⁵ Il s'agit de graffiti découverts sur les sites d'Akasha (voir DAVIES 2017, p. 86-93) et de Séhel (voir GASSE, RONDOT 2007, p. 143 et p. 487).

⁵⁶ Voir *Urk.* IV, 1343-1344 ; HELCK 1955 ; DARNELL 2014. Cette stèle a été découverte en 1924 dans la forteresse de Semna. Depuis, elle est conservée au Museum of Fine Arts de Boston.

⁵⁷ Voir DAVIES 2009. L'inscription, copiée par Lepsius en 1844 (LEPSIUS 1842-1845, V, p. 244), se trouve à proximité de la grande stèle de Touthmosis I^{er}. Elle représente Ousersatet et Heqaemsasen dos à dos, chacun accompagné par un texte en colonne.

⁵⁸ Voir GASSE, RONDOT 2007, p. 155 et p. 498. Le graffiti offre la représentation d'un personnage accompagnée de deux colonnes de texte dont la partie supérieure est manquante.

⁵⁹ REISNER 1920, p. 74.

⁶⁰ DEWACHTER 1976, p. 60.

⁶¹ DEWACHTER 1976, p. 60.

son étude de l'inscription de Tombos, Davies pense qu'il s'agissait d'un Nubien élevé à la cour égyptienne et qui serait, à la solde d'Ousersatet, responsable de la maîtrise des régions au sud de Tombos où il jouissait d'une autorité naturelle due à ses origines⁶². Il appuie son hypothèse sur l'orientation des deux personnages tels qu'ils sont figurés à Tombos : Ousersatet est représenté face au Nord, tandis que Heqaemsasen fait face aux régions du Sud. Cette hypothèse est convaincante. Il s'agit d'un cas particulier parmi les inscriptions des vice-rois de la XVIII^e dynastie.

La stèle d'Ousersatet découverte à Semna (Boston MFA 25.632a-b) peut apporter un indice sur les circonstances de sa disparition de la scène politique. Le relief gravé dans le cintre montre Ousersatet faisant offrande au roi Aménophis II, mais son image et son nom ont été volontairement érasés. Sur plusieurs inscriptions de Séhel, son nom a également été martelé. On a dès lors pensé qu'il était tombé en disgrâce aux yeux du roi⁶³. Der Manuelian a suggéré, en outre, que l'absence de tombe d'Ousersatet viendrait d'une destruction volontaire de sa sépulture due à une *damnatio memoriae* que ce dernier aurait subie⁶⁴. Mais il convient de noter que l'effacement du nom du vice-roi n'a eu lieu que sur deux sites, Semna et Séhel⁶⁵, et que ses autres inscriptions ont été laissées intactes. De plus, l'absence de tombe n'est pas étonnante puisque, à part celle de Penrê, aucune tombe des vice-rois abordés ici n'est connue⁶⁶. On ne peut donc pas parler d'une *damnatio memoriae* telle celle subie par Amenemnehou / Inebni. Sans doute un opposant au vice-roi aura cherché à effacer son image et son nom, sans qu'il soit possible d'en comprendre les raisons et circonstances.

Après la disparition d'Ousersatet, c'est un certain Amenhotep qui a repris la fonction de vice-roi. Contrairement à ses deux prédécesseurs, il a laissé très peu de sources permettant d'étudier sa carrière. Il n'est connu que par deux inscriptions : une stèle provenant de Bouhen⁶⁷ et un graffito de Séhel⁶⁸. Cette inscription offre la première attestation du titre complet du vice-roi : « fils royal de Kouch responsable des pays du Sud ». Le nom Menkhépérourê du roi Touthmosis IV présent entre les deux *uraei* du linteau de la stèle permet de placer la carrière du vice-roi sous son règne.

⁶² DAVIES 2009, p. 28-29.

⁶³ HELCK 1955 ; HABACHI 1957, p. 17 ; DER MANUELIAN 1987, p. 158.

⁶⁴ DER MANUELIAN 1987, p. 158.

⁶⁵ GASSE, RONDOT 2007, p. 147, parlent d'une jalousie locale pour expliquer le martèlement des inscriptions de Séhel, mais ils n'évoquent pas la stèle de Semna.

⁶⁶ On sait cependant que Nehi a été enterré à Thèbes puisqu'on a retrouvé son pyramidion, ses oushebtis et son sarcophage. Mais l'emplacement exact de la tombe a été perdu (REISNER 1920, p. 31).

⁶⁷ Stèle conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford (le numéro d'inventaire n'a malheureusement pas été publié). Les circonstances de sa découverte sont inconnues. Elle fut copiée pour la première fois par CRUM 1893. Voir *Urk.* IV, 1636, qui omet la 3^e ligne du texte.

⁶⁸ Voir GASSE, RONDOT 2007, p. 42-44, p. 158-159 et p. 498. Ce graffito est composé d'une représentation d'Amenhotep et de l'inscription de ses titres.

4. Conclusion

Cent ans après l'étude de Georges Reisner, la question de la chronologie de succession des vice-rois de la XVIII^e dynastie reste d'actualité. Les divergences importantes entre les hypothèses illustrent les difficultés rencontrées par les égyptologues face à des sources peu nombreuses, souvent peu explicites et parfois lacunaires. Les principales reconstitutions chronologiques qui furent proposées sont reprises dans le tableau de synthèse (fig. 1), qui montre l'évolution des connaissances au fil des découvertes et des publications. Ce tableau inclut les conclusions auxquelles nous sommes arrivée au terme d'une relecture approfondie des sources textuelles et archéologiques.

ILLUSTRATIONS

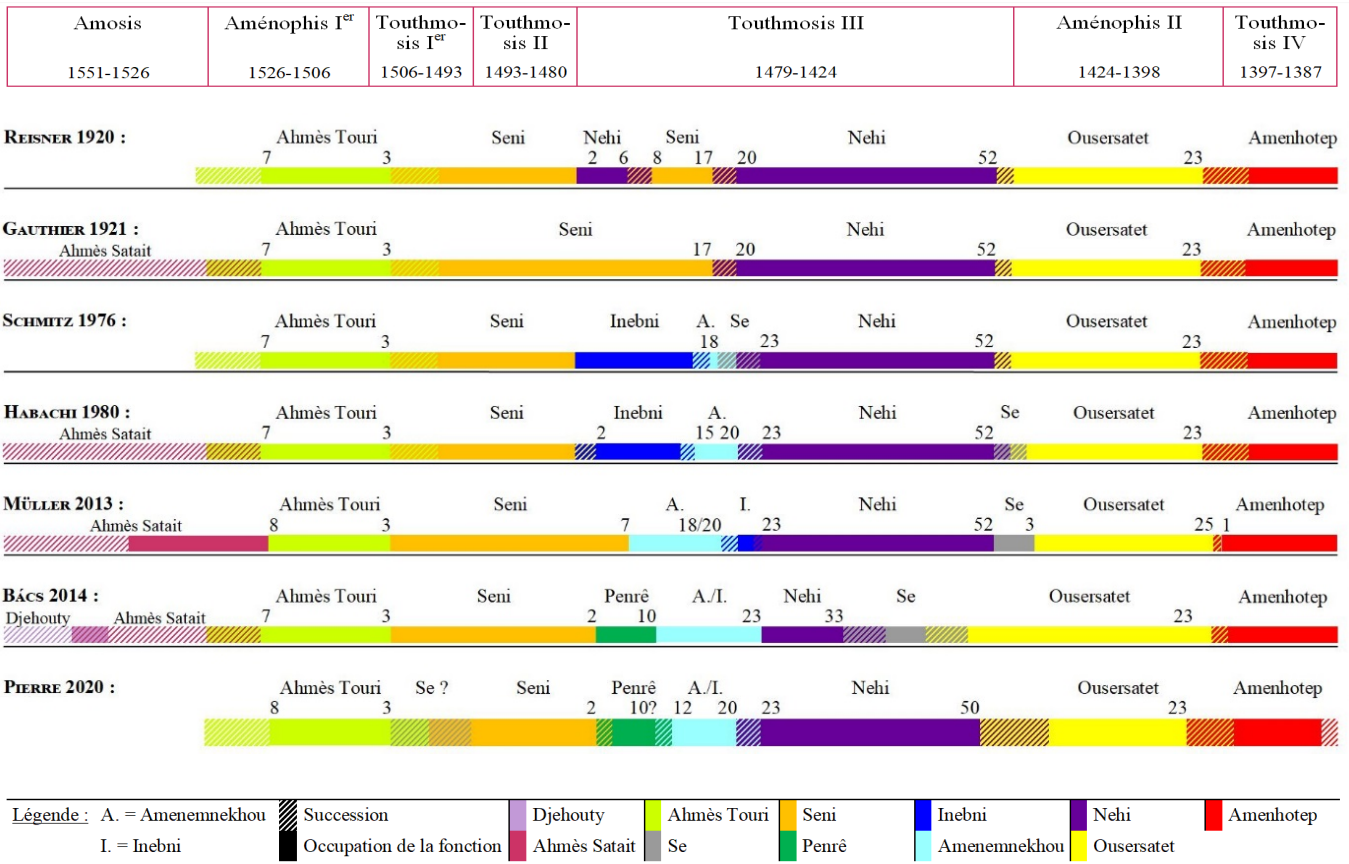


Fig. 1 : Tableau chronologique : les vice-rois de la XVIII^e dynastie d'Amosis à Touthmosis IV

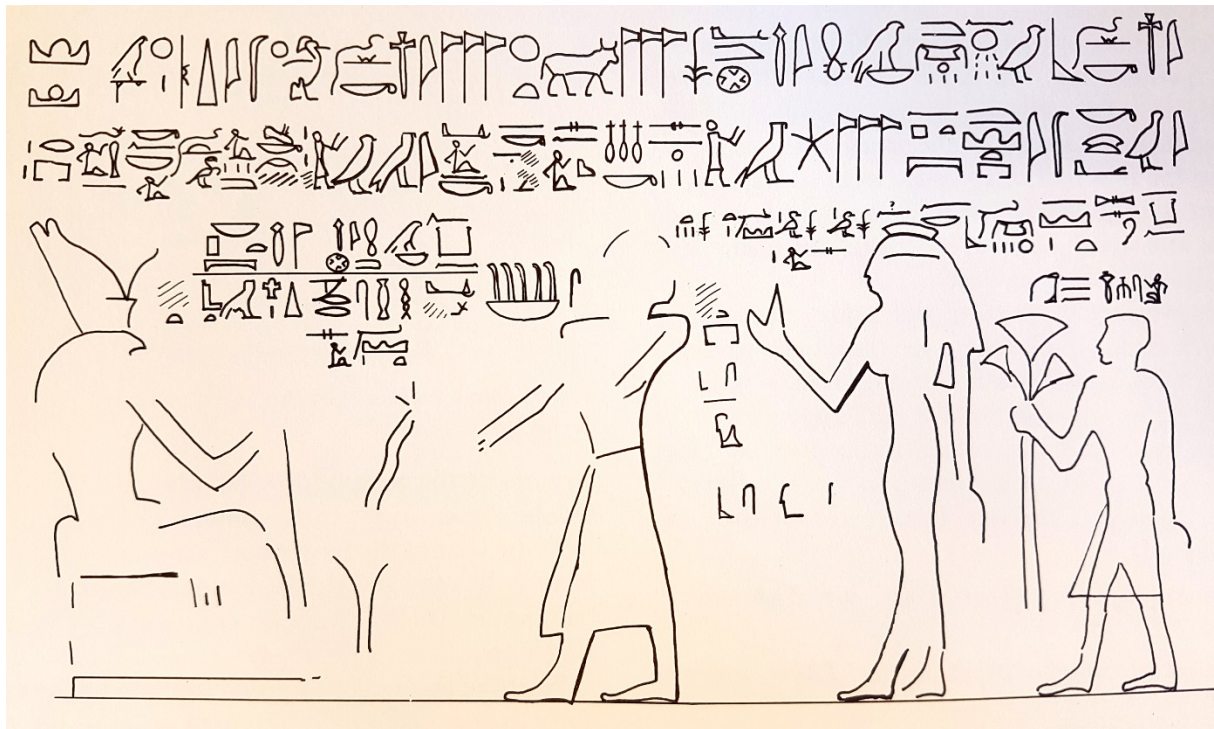


Fig. 2 : L'inscription du vice-roi Se à Arminna (Simpson 1963, p. 33)

BIBLIOGRAPHIE

- ARKELL A., 1950 : « Varia Sudanica », *Journal of Egyptian Archaeology* 36, p. 24-40.
- BÁCS T., 2002 : « A New Viceroy of Nubia », dans T. BÁCS (éd.), *A Tribute to Excellence. Studies offered in honor of Erno Gaál, Ulrich Luft, László Török* (Studia Aegyptiaca, 17), Budapest, p. 53-67.
- , 2009 : « A name with three (?) orthographies: The case of the ‘king’ son, overseer of the southern foreign lands, Penre », *Sudan & Nubia* 13, p. 30-37.
- , 2014 : « Overseer of Southern Foreign Lands and Thebes in the Reign of Hatshepsut », dans J. M. GALÁN, B. BRYAN, P. DORMAN (éd.), *Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut* (Studies in Ancient Oriental Civilization, 69), Chicago, p. 411-426.
- BREASTED J. H., 1908 : « Oriental Exploration Fund of the University of Chicago. Second Preliminary Report of the Egyptian Expedition », *American Journal of Semitic Languages and Literatures* 25, p. 1-110.
- BROWN M., 2016 : « A New Analysis of the Titles of Teti on Statue BM EA 888 », *Studien zur Altägyptischen Kultur* 45, p. 75-103.
- CAMINOS R., 1968 : *The Shrines and Rock-Inscriptions of Ibrim* (Archaeological survey of Egypt, 32), Londres.
- , 1974 : *The New Kingdom Temples of Buhen*, t. I (Archaeological survey of Egypt, 33), Londres.
- , 1998a : *Semna-Kumma*, t. I : *The Temple of Semna* (Archaeological survey of Egypt, 37), Londres.
- , 1998b : *Semna-Kumma*, t. II : *The Temple of Kumma* (Archaeological survey of Egypt, 38), Londres.
- CRUM E., 1893 : « Stelae from Wady Halfa », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 16, p. 16-19.
- CURTO S., 2010 : *Lo speos di Ellesija. Un tempio della Nubia salvato dalle acque del lago Nasser*, Turin.
- DARNELL J. C., 2014 : « The Stela of the Viceroy Usersatet (Boston MFA 25.632, his Shrine at Qasr Ibrim, and the Festival of Nubian Tributes under Amenhotep II », *Égypte Nilotique et Méditerranéenne* 7, p. 239-276.
- DAVIES W. V., 2003 : « La frontière méridionale de l’empire : les Égyptiens à Kurgus », *Bulletin de la Société Française d’Égyptologie* 157, p. 23-37.
- , 2005 : « Egypt and Nubia. Conflict with the Kingdom of Kush », dans C. ROHRIG, R. DREYFUS (éd.), *Hatshepsut: From Queen to Pharaoh*, New York, p. 49-59.
- , 2008 : « Tombos and the Viceroy Inebny/Amenemnekh », *Sudan & Nubia* 12, p. 25-33.
- , 2009 : « The British Museum epigraphic survey at Tombos: the stela of Usersatet and Heqaemsasen », *Sudan & Nubia* 13, p. 21-29.
- , 2014 : « Kirwan Memorial Lecture. From Halfa to Kareima: F.W. Green in Sudan », *Sudan & Nubia* 18, p. 2-19.

- , 2017 : « Nubia in the New Kingdom: the Egyptians at Kurgus », dans N. SPENCER, A. STEVENS, M. BINDER (éd.), *Nubia in the New Kingdom. Lived Experience, pharaonic control and indigenous traditions*, Louvain, Paris, Bristol, p. 65-106.
- DER MANUELIAN P., 1987 : *Studies in the Reign of Amenophis II* (Hildesheimer Ägyptologische Beiträge, 26), Hildesheim.
- DEWACHTER M., 1976 : « Un fonctionnaire préposé aux marches méridionales à l'époque d'Amenophis II : (Pa)-Hekaemsasen », *Cahiers de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille* 4, p. 55-60.
- DODSON A., 1990 : « Crown Prince Djhutmose and the Royal Sons of the Eighteenth Dynasty », *Journal of Egyptian Archaeology* 76, p. 87-96.
- DUNHAM D., JANSSEN J. M. A., 1960 : *Semna Kumma* (Second Cataract Forts, 1), Boston.
- EDWARDS D., SALIH A. O., 1992 : *The Mahas Survey 1991. Interim Report and Site Inventory*, Cambridge.
- GASSE A., RONDOT V., 2007 : *Les inscriptions de Sehel*, Le Caire.
- GAUTHIER H., 1921 : « Les "fils royaux de Kouch" et le personnel administratif de l'Éthiopie », *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 39, p. 179-238.
- HABACHI L., 1957 : « The Graffiti and Work of the Viceroys of Kush in the Region of Aswan », *Kush* 5, p. 13-36.
- , 1959 : « The First Two Viceroys of Kush and their family », *Kush* 7, p. 45-62.
- , 1961 : « Four Objects Belonging to Viceroys of Kush and Officials Associated with Them », *Kush* 9, p. 210-225.
- , 1980 : « Königssohn von Kusch », dans W. HELCK, E. OTTO (éd.), *Lexikon der Ägyptologie*, t. III, Wiesbaden, p. 630-640.
- HELCK W., 1955 : « Eine Stele des Vizekönigs *Wsr-Št.t* », *Journal of Near Eastern Studies* 14, p. 22-31.
- HINTZE F., REINEKE W., 1989 : *Felsinschriften aus dem sudanesischen Nubien*, 2 vol., Berlin.
- LEPSIUS C. R., 1842-1845 : *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, 6 vol., Berlin.
- MÜLLER I., 2013 : *Die Verwaltung Nubiens im Neuen Reich* (Meroitica, 18), Wiesbaden.
- QUIBELL J. E., 1898 : *The Ramesseum*, Londres.
- REISNER G., 1920 : « The viceroys of Ethiopia », *Journal of Egyptian Archaeology* 6, p. 28-55 et p. 73-88.
- SÄVE-SODERBERGH T., 1941 : *Ägypten und Nubien : ein Beitrag zur Geschichte altägyptischer Aussenpolitik*, Lund.
- SCHMITZ B., 1976 : *Untersuchungen zum Titel s3-njswt "Königssohn"* (Habelts Dissertationsdrucke, Reihe Ägyptologie, 2), Bonn.
- SCOTT-MONCRIEFF P., 1907 : « Some Notes on the XVIIIth Dynasty Temple at Wady Halfa », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 29, p. 39-46.

- Urk. IV : SETHE K., HELCK W., 1906-1961 : *Urkunden der 18. Dynastie* (Urkunden des ägyptisches Altertums, IV), Leipzig, Berlin.
- SIMPSON W.K., 1963 : *Hekanefer and the dynastic material from Toshka and Arminna*, New Haven.
- SPALINGER A., 2006 : « Covetous eyes south: The background to Egypt's domination over Nubia by the reign of Thutmose III », dans E.H. CLINE and D. O'CONNOR (éd.), *Thutmose III. A new biography*, Ann Arbor, p. 344-369.
- SHIRLEY J., 2010 : « Viceroy, viziers & the Amun precinct: the power of heredity and strategic marriage in the early 18th dynasty », *Journal of Egyptian History* 3, p. 73-113.
- TYLOR J. J., GRIFFITH F. L., 1894 : *The tomb of Paheri*, Londres.
- VALBELLE D., 2007 : « Penrê et les directeurs des pays étrangers méridionaux dans la première moitié de la XVIII^e dynastie », *Revue d'Égyptologie* 58, p. 156-175.
- VANDERSLEYEN C., 1971 : *Les guerres d'Amosis fondateur de la XVIII^e dynastie*, Bruxelles.
- VERCOUTTER J., 1956 : « New Egyptian Texts from Sudan », *Kush* 4, p. 66-82.
- WEIGALL A. E. P., 1907 : *A Report on the Antiquities of Lower Nubia (the first cataract to the Sudan frontier) and their condition*, Oxford.

RÉSUMÉ

Durant la XVIII^e dynastie, l'expansion du pouvoir égyptien en Nubie a mené les pharaons à y créer et développer un système administratif afin d'assurer le contrôle de la région. À la tête de cette administration, le vice-roi représentait le pharaon en territoire conquis. Depuis 1920, les égyptologues ont formulé de nombreuses hypothèses concernant l'identité et la carrière de ces vice-rois, et les récentes publications sur le sujet nous invitent à revoir leur chronologie de succession. Ces questions portent principalement sur l'identité du premier vice-roi ainsi que sur la datation de la carrière de vice-rois moins connus tels que Se, Penrê et Amenemnekhou. En confrontant les théories existantes, les récentes découvertes et une nouvelle étude des sources, cet article a pour but d'offrir une synthèse des connaissances sur la vice-royauté durant la XVIII^e dynastie.

ABSTRACT

During the XVIIIth dynasty, the expansion of Egyptian power over Nubia led the pharaohs to create and develop an administrative system assuring their control on the region. The viceroy, head of this administration, represented the king in the conquered southern territories. Since 1920, Egyptologists made many discoveries and theories about the identity and the career of those viceroys. Recent publications on the matter invite us to rethink their chronology of succession. The main points to be discussed are the identity of the first viceroy and the dating of less-known characters such as Se, Penre and Amenemnekhu. By confronting existing theories, recent discoveries and renewed studies of the sources left by those viceroys, this paper aims to provide a summary of our knowledge of viceroyalty during the XVIIIth dynasty.